

RAPPORT SPÉCIAL MI-JUILLET 2020

Nous publions un rapport spécial du milieu du mois relatif à certaines situations actuelles très importantes qui se sont produites depuis le rapport mensuel de juillet publié le 2 juillet. Seuls trois sujets sont abordés, soit la sécurité, la piscine et enfin la responsabilité et obligation des résidents face à la Covid-19.

1. SÉCURITÉ

Deux événements se sont produits à Waterside, un le 7 juillet et un second le 9 juillet 2020. Sur les 2 événements, deux jeunes adolescents ont commis une intrusion sur notre propriété. Le 7 juillet, quatre véhicules différents ont été « WELCOME IN », car ils n'étaient pas verrouillés. Parmi les biens personnels volés, il y a la carte d'accès et aussi certaines cartes-cadeaux (les cartes sans le nom d'une personne). N'oubliez pas que ces dernières sont équivalentes à de l'argent comptant et qu'elles ne devraient pas être laissées dans une voiture.

Le 9 Juillet 2020 même situation, intrusion puis à nouveau un « WELCOME IN », une autre voiture non verrouillée. Joe, notre garde, a remarqué les 2 adolescents marchant aller/retour sur Miner Road vers la fin de son quart de travail. Il a essayé de localiser les 2 ados sur Miner après qu'ils aient passé notre entrée et n'a pas été en mesure de les voir. Il a immédiatement contacté la police et ils ont réussi à arrêter l'un des deux.

Nous mentionnons, depuis plusieurs années, de verrouiller votre voiture. S'ils réussissent une nuit, ils continueront à revenir et vérifier plus de portes. Cinq voitures non verrouillées représentent environ 10 % du total des voitures actuellement sur place.

Nous avons maintenant 20 caméras sur place, nous allons en ajouter 4 autres et rendre accessible 21 d'entre elles sur la chaîne de télévision 82 et 83. Nous espérons compléter ces modifications au cours du prochain mois.

2. PISCINE

La piscine de l'est est la seule ouverte et le processus fonctionne bien. Nous recevons un signal sur notre téléphone cellulaire chaque fois que quelqu'un franchit la clôture de la piscine. Il y a 2 formulaires à signer à l'entrée : l'un est un formulaire de suivi et l'autre un formulaire de renonciation et de responsabilité. **S'IL VOUS PLAÎT, ASSUREZ-VOUS DE SIGNER CES DEUX FORMULAIRES CHAQUE FOIS QUE VOUS ALLEZ À LA PISCINE.** N'oubliez pas d'indiquer l'heure à laquelle vous quittez la piscine.

3. RESPONSABILITÉ DANS LE CAS OÙ UN RÉSIDENT OU UN VISITEUR EST POSITIF POUR COVID-19

Si vous testez positif pour COVID-19, vous êtes tenu de contacter l'administration afin que nous puissions lancer un examen de notre système de suivi en place soit via notre système de caméra générale ou le système de la piscine. Nous avons l'obligation d'émettre un avis à nos résidents en cas de test positif sur le site. Ceci est nécessaire dans un effort pour garder nos

résidents en sécurité. Nous ne publierons pas le nom ou le numéro d'unité d'une personne qui est positive.

Du côté de l'Association, jusqu'à ce que le niveau élevé actuel de cas en Floride persiste, nous allons limiter les entrepreneurs à un maximum de 2 travailleurs pour exécuter des travaux et si ce n'est pas possible, nous allons simplement retarder le travail. La seule exception sera l'entretien des terrains et nous allons essayer par tous les moyens de minimiser le nombre de fois que ces travailleurs ont besoin de venir sur le site. S'il vous plaît, lorsque ces équipes viennent sur place, assurez-vous de toujours maintenir la distanciation physique. Nous demandons à nos propriétaires de faire de même.

S'IL VOUS PLAÎT MAINTENEZ LA DISTANCIATION PHYSIQUE, PORTEZ UN MASQUE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS !

MERCI D'AGIR DE MANIÈRE RESPONSABLE.

Merci de nous lire.

André Mongrain, Président

Stacey Casey, Gérante

Le 12 juillet 2020